



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Est par la présente donnée par la soussignée, Mme Pamela-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura une consultation publique avant la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 octobre 2024 à 19h30 à la Salle communautaire située au 29 rue de la Fabrique, Saint-Pierre-de-Broughton.

Au cours de cette consultation, le public pourra se prononcer sur :

Le projet de règlement 24-256 – Règlement relatif à l'entretien des bâtiments.

Le projet de règlement 24-257 – abrogeant le Règlement 23-245 portant sur la démolition des immeubles

La consultation aura lieu à la Salle communautaire de Saint-Pierre-de-Broughton à compter de 19h jusqu'à 19h30.

Donné à Saint-Pierre-de-Broughton, ce 30 septembre 2024.

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pamela-Ann Bouchard-Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil, soit le site Internet de la Municipalité ainsi que sur son Facebook.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 septembre 2024.

Pamella-Ann Bouchard-Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière